

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juillet 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le vingt-trois juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la **Commune de Pont en Royans**, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard GRINDATTO, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date de convocation : le 10 juillet 2021

Présents : Mrs et Mmes GRINDATTO Bernard, PLACIDE Marie-Christine, LAUDE Yvan, MOURLON Robert, Jade FIESS, Cécile GELLY, Michel GRELET, Stéphanie CLERET

Excusés : BOSSAND Sébastien (pouvoir à Philippe AGERON, Hervé BUISSON (pouvoir à Cécile GELLY)

Absents : SCHWEITZER Brigitte, KOWALSKI Jean-Patrice

1) DELIBERATIONS

Objet : Autorisation de recruter un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Le Conseil municipal :

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1°,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir : demande de la Directrice des écoles, au vu des effectifs prévisionnels 2021/2022 des tous petits,

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

Décide

Le recrutement d'un agent contractuel dans la fonction d'ATSEM pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour la période scolaire 2021/2022.

Cet agent assurera des fonctions d'ATSEM à temps non complet sur le temps scolaire lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h45 à 11h30.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 354 et majoré 332.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Objet : demande de subvention travaux de création de salle périscolaire

Monsieur Bernard GRINDATTO, Maire, présente au Conseil municipal le projet de création d'une salle périscolaire pour l'accueil de la garderie.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 83 000€ H.T.

Plan de financement :

	<i>Montant Taux Subventionné</i>		<i>Montant</i>
Département	83 000 €	50%	41 500 €
Autofinancement	83000 €	50%	41 500 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Approuve** Le projet de la création d'une salle périscolaire à Pont en Royans
- **Charge** Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention au titre de la conférence territoriale » auprès du Conseil Général de l'Isère
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier
- Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette demande.

Recensement de la population

Suite à la démission de M. LEBRETON Arnoux nommé l'année dernière coordonnateur nous devons nommer une nouvelle personne, Cécile GELLY se propose pour ce poste

Rappel des dates du 21 janvier au 20 février 2022

Deux agents recenseurs devront être nommés par délibération avant fin 2021

2) COMMISSIONS

Vie locale

Christine PLACIDE informe les élus que la foire au bois 2021 est annulée vu les conditions sanitaires et le peu d'exposants.

Pour l'année prochaine proposer réflexion sur l'organisation d'une nouvelle foire au bois avec d'autres artisans.

Le marché du lundi a repris le 28 juin une trentaine d'exposants. Suite aux dernières infos de la Préfecture le port du masque est obligatoire sur le marché.

Nous avons reçu un devis pour le renouvellement de 4 tables sur l'aire de loisirs (en pin) Pas dispo avant le 15 octobre. Au vu des délais on se laisse le temps de la réflexion. Philippe souhaite plutôt des tables en mélèze.

La Préfecture a prévenu la SMVIC d'un rassemblement d'évangélistes du 15/08 au 22/08 pour 100 caravanes. Ils souhaitent s'installer sur le terrain de rugby de Pont en Royans. Le Camp4 doit s'installer cette semaine-là.

La SMVIC a mandaté JF INARD pour une recherche d'autres terrains à leur proposer. Nous décidons donc d'interdire l'accès du terrain de rugby Un arrêté sera pris pour l'installation de Camp 4 à partir du 10/08 – camp4 devra installer des tentes et barnums.

Communication

Hervé a envoyé le journal à l'impression début août.

Cécile propose une commission communication ouverte à d'autres personnes hors conseil municipal.

Cécile et Hervé se chargent de faire installer les panneaux de communication par les employés communaux. Il faut relancer Alpes Isère Habitat pour le lieu aux HLM.

CCAS

Plan canicule prêt en attente du déclenchement par la Préfecture.

Cette année le Foyer Rose Achard ne pourra mettre à disposition sa salle climatisée vu les risques sanitaires.

Finances

Yvan informe le Conseil municipal que la ligne de trésorerie débloquée en 2020, d'un montant de 100 000€, a été remboursée.

Travaux

Philippe fait un point sur les travaux

Le chantier des services techniques se termine.

Acquéreur potentiel pour les portes de l'ancien garage.

Le chantier de sécurisation du sentier qui monte à la croix se termine. Des reprises sont à prévoir.

Les écoles : il convient de réunir la CAO le 29 juillet afin de sélectionner le maître d'œuvre pour les travaux des écoles parmi les trois devis reçus.

Problème de fuite sur le chauffage aux écoles les travaux seront programmés pendant les vacances de la Toussaint Bernard et Christine se chargent de voir avec le Directeur afin d'organiser le centre de loisirs pendant cette période.

Réparation importante de voiries devis en attente.

Etude Mont Baret :

Les résultats de l'étude de chute de pierres de SAGE ont été reçus ce jour.

Il y a beaucoup de travaux à réaliser, certains ouvrages existants sont à revoir.

Devis 4 millions d'euros. La bonne nouvelle des solutions peut être mises en place pour ramener le risque d'aléas à un niveau faible. Une réunion est prévue le 30 septembre dans les locaux du Département avec toute les parties. Il conviendra ensuite d'organiser une réunion avec les habitants concernés.

Travaux de l'éclairage public prévu à l'automne.

Il convient de revoir l'éclairage des maisons suspendues et de l'aire de loisirs.

Philippe propose de monter un groupe de travail sur ce point. (Yvan, Christine, Cécile et Philippe).

Philippe informe que le sentier au fil de la Bourne sera opérationnel à la fin du mois. Dans un 1^{er} temps pas de communication car 2 communes ne souhaitent pas de stationnement intempestif.

Christine évoque le problème des toilettes publiques. Une réflexion devra être engagée pour la réhabilitation de ces toilettes - prévoir une enveloppe financière sur 2022.

3) DIVERS

Horia fait un point sur les différentes Commissions de la SMVIC :

- Santé/social – problème de santé mentale – un contrat local de santé va se mettre en place – La maison des familles a mis en place un projet avec un véhicule qui va circuler au sein des communes de la SMVIC pour intervenir auprès des jeunes de 11 à 30 ans
- Culture – Pass médiathèque gratuit dans toutes les médiathèques de la SMVIC
- Ecole de musique – intervention en milieu scolaire seulement s’il y a un projet élaboré par les professeurs.
- Mobilité – favoriser les déplacements courts – rien de prévu de Pont à Royans vers Saint Romans et Saint Marcellin (passage par Saint André) – Horia a proposé une autre alternative en passant par le tunnel ou au-dessus.

France service

Visite des locaux de la Maison France Service à Saint Marcellin (2 lieux avec une seule personne dans chaque lieu – dérogation)

France Service à Vinay abandonné donc deux « France service » sur le territoire de la SMVIC

Installation de jeunes agriculteurs, maraîchers... à la ferme de Courtevoux. Rendez-vous prévu en Mairie le 24 août avec Bernard et Christine.

Horia pose la question de la façade en briques à côté de la Halle – procédure en cours ou pas. ? Philippe précise que ces travaux ont été faits sans demande d’autorisation. Plusieurs relances ont été faites auprès des propriétaires mais difficultés à les joindre ils sont domiciliés aux pays bas.

Bernard informe le Conseil municipal :

Organisation de la poste :

La poste avait proposé de mettre en place un facteur guichetier qui ferait la tournée le matin et ouverture du bureau de poste l’après-midi – sur 12h hebdomadaire.

Le conseil municipal s’était opposé à cette solution.

La poste a revu son organisation et propose d’ouvrir tous les matins, sauf le mardi, sur 13h40 hebdomadaire et distribution le courrier l’après-midi.

Il conviendra d’être vigilant lors de la révision du contrat de présence postale en 2023.

Un nouveau directeur a été nommé au Musée de l’eau Jean Christophe BERRUX, il viendra se présenter lors du prochain Conseil municipal

Un nouveau principal a été nommé au collège M. OUCHAM Cyril, il arrive de Roumanie ou il gèrait un lycée français

Fin séance 21h40